



Bokk DEFAR SENEGAAL

LA PREUVE PAR L'ACTION

19 juillet 2016

COMMUNIQUE

**AUGMENTATION DE 10 DEPUTES POUR LA DIASPORA : UNE
VALEUR AJOUTEE POUR LES ACQUIS DEMOCRATIQUES**

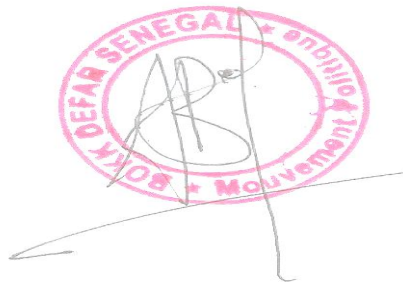
Le bureau exécutif de Bokk Defar Senegaal considère qu'en conformité avec les récentes réformes constitutionnelles relatives à la participation des Sénégalais de l'extérieur à l'assemblée nationale, la problématique de l'augmentation du nombre de députés ne devrait normalement pas se poser.

La diaspora participe à plus de 10 % à la formation du produit intérieur brut sénégalais; soit plus de 1000 milliards de FCFA représentant au moins un tiers des dépenses prévues dans le budget actuel de l'Etat.

Au-delà du ratio et des normes de la CEDEAO, dix (10) députés de plus pour la Diaspora sénégalaise n'accroîtra pas la soi-disant « misère du bas peuple », surtout si cette diaspora reste l'un des acteurs les plus performants dans la lutte pour l'éradication de la pauvreté par les centaines de milliards qu'elle injecte dans notre économie à travers, entre autres, des programmes sociaux et économiques; programmes aux bénéfices desquels des personnes vivent et survivent.

Le bureau exécutif considère également qu'avec les nouvelles technologies modernes de la communication, par l'exemple des vidéos-conférences, les Sénégalais de l'extérieur peuvent participer aux sessions parlementaires, à moindre coût.

Par conséquent, l'augmentation de députés pour le compte de la diaspora, au-delà d'une mesure de justice sociale, constitue une valeur ajoutée pour nos acquis démocratiques.



**Pour le Bureau Exécutif/Amadou Bassirou NDIAYE
Président de Bokk Defar SENEGAAL**